

UN·E TECHNICIEN·NE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**Temps complet (35h hebdomadaires)****CDD de droit privé (selon durée du remplacement)**

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

ARCHE Agglo, compétente en assainissement collectif et eau potable depuis le 1^{er} Janvier 2020, recherche un technicien-ne dans le domaine de l'assainissement non collectif afin de renforcer l'équipe du SPANC de l'unité eau et assainissement.

DEFINITION DU POSTE :

Rattaché-e au service exploitation, sous la responsabilité de la cheffe d'équipe en charge de l'assainissement non collectif, vous mettrez en œuvre les orientations de la collectivité en matière de contrôle de l'assainissement non collectif et de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif.

MISSIONS :**Vérification de la conformité à la réglementation en matière de dispositifs d'assainissement autonome**

- Réalise le diagnostic des installations existantes
- Évalue le patrimoine par rapport à la réglementation et les risques pour la santé ou l'environnement
- Apporte un appui technique aux usagers pour l'élaboration et la mise en place de projets d'assainissement et la constitution de dossiers administratifs
- Sensibilise les usagers aux problématiques de l'assainissement et à la réglementation avec une vision environnementale
- Effectue des tests in situ le cas échéant (tests colorant, fumée, caméra, ...)
- Effectue et informe les usagers des éventuelles contrevisites techniques
- Rédige les rapports de visite

Instruction des dossiers et contrôle de travaux

- Apporte une attention particulière à l'instruction des dossiers d'assainissement vis-à-vis des usagers
- Veille au respect de la réglementation
- Instruit les dossiers de travaux des pétitionnaires (construction ou réhabilitation d'un assainissement autonome)
- Vérifie la compatibilité des travaux projetés avec les caractéristiques du terrain
- Vérifie les rapports d'étude de définition de filière au regard de la réglementation
- Contrôle la conformité à l'issue des travaux (en tranchée ouverte) et délivre un avis
- Rédige des certificats de conformité, des recommandations et des réponses aux réclamations
- Transmet tous les éléments au service des finances pour la facturation

MISSIONS SPECIFIQUES / OCCASIONNELLES :

- Effectue des diagnostics vente
- Participe aux réunions de service
- Participe aux réunions d'information réglementaires pour une actualisation des connaissances

PROFIL ATTENDU :

- BTS GEMEAU ou équivalent
- Expérience significative sur poste similaire souhaitée
- Permis B obligatoire car déplacements sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo
- Capacité à faire preuve de discernement entre la réglementation (différents arrêtés) et les règles de l'art (DTU)
- Maîtrise du cadre technique et juridique des installations individuelles et collectives
- Connaissance des filières d'épuration autonome
- Connaissance des caractéristiques des sols du territoire
- Maîtrise des techniques de communication et de négociation (diplomatie notamment)
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de texte et tableurs
- Maîtrise du logiciel métier YPRESIA (non collectif) serait appréciée
- Capacité à utiliser le système d'information géographique SIG
- Maîtrise du logiciel QGIS (cartographie des réseaux collectifs) serait appréciée
- Capacité à utiliser le logiciel Next'ADS serait appréciée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Contrat à durée déterminée de droit privé de 3 mois (calé sur la durée de l'absence avec reconduction possible) : 2200€ brut mensuels (par référence au groupe IV de la convention collective des métiers de l'eau et de l'assainissement)

- Tickets restaurants : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).

Temps de travail : Poste à 35h hebdomadaires

Lieu de travail : Mauves (07300)

Poste à pourvoir : au plus tôt

Date limite de candidature le : 21 Octobre 2025

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des condamines CS9602 07300 MAUVES